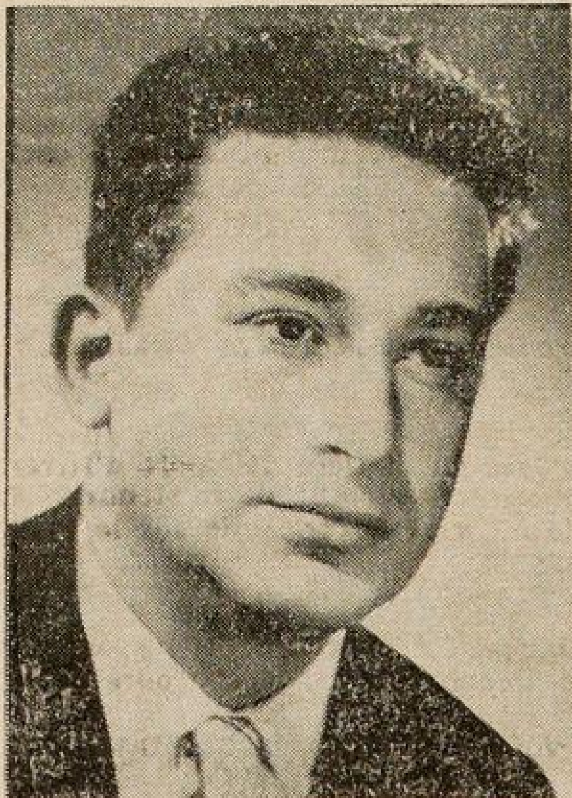


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

PROFESSION DE FOI

DU

Docteur Guy EBRARD

DÉPUTÉ SORTANT

Candidat d'Union Républicaine et d'un

Rassemblement démocratique

Suppléant éventuel : **André CASABONNET**

Agriculteur, Propriétaire exploitant

Maire de Lucq-de-Béarn — Conseiller général du canton de Monein

MESDAMES ET CHERS COMPATRIOTES,

En élisant voici quatre années, le député qui se représente aujourd'hui à vos suffrages, **27.000 d'entre vous, avez choisi dans un régime nouveau, un homme nouveau.** Vous attendiez de lui qu'il mit sa jeunesse, son activité au service de l'intérêt général. Chacun comprendra qu'au terme de son mandat, votre élu ait procédé à son examen de conscience et se soit interrogé pour savoir si votre attente avait été satisfaite.

L'UNION

En même temps que je sollicite votre confiance, je crois pouvoir affirmer en toute modestie mais en toute sincérité, que j'ai tenté de toutes mes forces de justifier l'acte de foi que certains avaient accompli sur mon nom. J'ai toujours voulu représenter sans le moindre sectarisme, aussi bien ceux qui m'avait élu que ceux qui ne l'avaient pas encore fait. S'insérant dans un contexte politique connu, c'est peut-être là une des raisons pour lesquelles plusieurs personnalités et plusieurs formations politiques démocratique, donnant leur union en exemple, ont reporté sur moi l'honneur de les représenter toutes. Vous n'élirez donc pas seulement, cette fois-ci comme hier, l'élu du Parti Radical, mais aujourd'hui en même temps, l'homme qui a voulu préserver le regroupement qui avait entouré ses débuts dans la vie publique et élargi cette union, ce qui l'encourage aujourd'hui à poursuivre.

LA REFORME DE LA VIE POLITIQUE ET DES PARTIS

N'ayant jamais exercé d'activité politique sous la IVe République, je n'en ai pas plus aujourd'hui qu'hier la nostalgie ; vous non plus.

La Constitution de 1958 que j'ai votée avec vous, empêche d'ailleurs le retour à une instabilité néfaste. Si les partis ne peuvent donc y revenir, comme trop facilement on les accuse, je pense leur réforme souhaitable, leur nombre excessif, leur regroupement nécessaire ; le pays et sa jeunesse l'attendent. **J'appelle donc de mes vœux** et j'œuvrerai pour que sonne en France à l'image d'autres pays occidentaux, **l'heure où les Travaillistes se rejoindront face au groupement des Conservateurs.**

Ce nécessaire rajeunissement et cette simplification de la démocratie doit rassembler des familles politiques et spirituelles voisines. Pour y réussir et pour sauvegarder du même coup nos institutions, chacun doit faire des sacrifices et s'imposer une trêve dans les domaines litigieux. J'y apporterai toute ma bonne volonté.

L'EQUILIBRE DES POUVOIRS

Appartenant à une génération plus préoccupée de réaliser, de construire, de moderniser, que de définir d'étroites classifications politiques, j'ai cru qu'une collaboration fructueuse entre un Gouvernement fort et un Parlement écouté et à sa place... était possible... Ma déception est grande de dire qu'elle n'a pas été réalisée sous la Ve République.

Autant le renforcement de l'exécutif était indispensable, autant le rôle du Parlement a été abusivement et injustement réduit... C'est un tort. Un Parlement rénové est garant de vos libertés, et sa voix doit se faire entendre ; sinon, la vôtre est étouffée.

La IVe République est morte d'un excès.

La Ve République est tombée dans l'excès contraire.

Je crois encore possible de trouver cet équilibre ; c'est le but capital à atteindre dans la prochaine législature.

Votre député n'a jamais transigé dans ses votes pour la défense des institutions et la sauvegarde de vos libertés. Aussi devra-t-il apporter son soutien au Gouvernement qui, issu de la majorité et choisi parmi elle, sera chargé d'appliquer un programme concret qui devra à mes yeux comporter :

Dans le domaine des institutions et des libertés :

— l'application loyale de la Constitution dans le respect des pouvoirs et de leur équilibre ;
— la stabilité du Gouvernement, pendant la durée de la législature (cinq ans) : une crise ministérielle doit entrainer des élections générales ;
— le respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice.

L'établissement d'un régime d'information objectif :

— par des garanties données à la presse ;
— par un statut démocratique de la Télévision et de Radio ;
— par la création d'une deuxième chaine privée de télévision, garante de la liberté d'expression, si l'unique chaine nationale n'obtient pas dans les six mois, son indépendance donc son objectivité.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL :

L'EXPANSION ECONOMIQUE qui garantit la paix publique et la justice sociale, nécessite certaines formes d'organisations.

LA PLANIFICATION qui est une nécessité technique dans toute société libre, doit être une planification humaine et non technocratique ; ainsi le Plan conciliera le développement économique avec la liberté de chacun. Rien ne sera fait sans l'épanouissement harmonieux de toutes les virtualités régionales. Ceci nécessite un aménagement du territoire, une France équilibrée, l'aide aux régions éloignées. Le contraire est fait actuellement et la réforme du tarif des transports est à reprendre.

L'EXPANSION DE L'ECONOMIE LOCALE a été son souci constant : **créer des emplois,** stimuler l'économie. La région d'ORTHEZ est en plein essor, mes efforts sur OLORON seront poursuivis : le gaz de Lacq y a été conduit, une zone industrielle s'aménage, des emplois créés et à créer. Je poursuivrai sans relâche.

LE PETIT COMMERCE, L'ARTISANAT, LES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS sont brimés par une fiscalité à simplifier et un système social à créer (assurances maladie, retraites) semblables aux autres.

NOTRE SYSTEME SOCIAL comporte encore de flagrantes injustices. Une politique de plein emploi et de salaires décents, accompagnant la suppression des zones de salaires (zone de Lacq.)

— **L'Amélioration du sort des vieux** sacrifiés à d'autres impératifs (force de frappe nationale par exemple).

— **L'épanouissement de la famille** par une politique sociale moderne et un effort en matière de logement.

— **Le régime des retraités** doit être repensé.

— **Les chances à la jeunesse** par un développement accru, des constructions et des équipements scolaires, et par la création massive du nombre des enseignants correspondants à nos besoins. Par une réforme fondamentale et une démocratisation de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études et aussi à la nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines ; ceci implique à tous les degrés la revolarisation de la fonction enseignante.

DANS LE DOMAINE DIPLOMATIQUE :

— La construction de l'Europe pour son unité politique.

DANS LE DOMAINE MILITAIRE :

— **L'abandon d'une force de frappe nationale, militairement illusoire, politiquement dangereuse, financièrement écrasante.**

— La mise en œuvre d'une défense intégrée européenne.

DANS LE DOMAINE DU TOURISME.

Le Tourisme doit être une source de richesse à développer et les efforts que nous avons déployés en matière de Sport d'Hiver (Arette, Gourette), en matière d'Hôtellerie, en matière de Thermalisme, de Propagande, me dispensent sans doute de m'étendre.

Je poursuivrai cette tâche que les diverses régions de France m'ont jugé récemment digne de mener en votre nom sur le Plan national, en me portant à la Présidence de la Fédération Thermale, Climatique et Touristique Française.

DANS LA ZONE DE LACQ :

La vie des populations, leur santé, ont été l'objet de tous nos soucis, aucune difficulté ne nous a été épargnée.

— L'INDEMNISATION DES AGRICULTEURS SINISTRES par les Sociétés industrielles, a été aménagée avec le concours de la Profession dans un Comité d'Union des Problèmes Agricoles.

Tout n'est pas encore parfait, je le sais, nous nous sommes dépensés sans compter pour vous. Patientez, nous travaillons jour après jour pour vous. Nous poursuivons cette tâche pour améliorer ce qui a été fait.

— L'EQUIPEMENT DES COMMUNES syndiquées par mes soins va commencer en 1963. — Deux milliards et demi dans les prévisions ; cet argent, dispensé par l'Etat dans le cadre du Plan, dégagera pour les autres communes autant de ressources qui ne seront pas prélevées pour Lacq.

L'AGRICULTURE A PARITE

L'AGRICULTURE DOIT CONQUERIR SA PARITE ECONOMIQUE

C'est-à-dire un niveau de vie équivalent à celui des autres catégories de Français. **L'Exploitant agricole, face à la concurrence étrangère, au Marché Commun, doit demeurer un homme libre, sans demeurer un homme seul.**

LA RECHERCHE DE LA RENTABILITE DE L'EXPLOITATION :

— Il faut **MIEUX PRODUIRE** dans le respect de la propriété individuelle et de l'exploitation familiale, par la coopération volontaire en aidant l'agriculteur :

— A orienter ses cultures,

— A moderniser ses méthodes,

— A valoriser ses produits en améliorant la recherche de la qualité, les conditions d'écoulement et les circuits de distributions.

— Il faut **BIEN VENDRE** donc **REFORMER LES PRIX**,

— Revenir à leur indexation supprimée par le Gouvernement Debré,

— Garantir les prix,

— Organiser réellement les marchés (viandes, lait, fromages,etc),

— Consentir les sommes nécessaires pour y parvenir,

— Promouvoir les transformations des produits,

— **Réformer les structures**, ce qui permettra la survie de la petite exploitation (regroupement des terres, défrichements, associations d'agriculteurs),

— Intensifier les cultures à haut rendement ,ou les productions sans sol (aviculture, élevage de porcs, etc).

— Il faut **PROTEGER l'Agriculteur contre les calamités** par l'institution d'une Caisse Nationale de Calamités agricoles de crédits suffisants.

L'AGRICULTURE DOIT CONQUERIR SA PARTIE SOCIALE. Pour le bonheur du foyer rural et la dignité du paysan,

Il faudra :

— Eliminer les injustices que peuvent comporter les lois sociales votées,

— Obtenir la parité des prestations familiales et une retraite décente,

— Développer l'enseignement agricole et réviser le critère d'attribution des bourses d'études aux fils d'Agriculteurs.

— Moderniser l'habitat rural et équiper les campagnes (eau, électrification, voirie, assainissement).

LES RAPATRIES

Il serait vain d'épiloguer sur le passé. Soyons sans illusion — La Métropole devra accueillir tous les Français d'Algérie. — Je doute que beaucoup puissent y rester — **Ils ne doivent être considérés ni comme des réfugiés, ni comme des personnes déplacées, mais comme des citoyens à part entière en faveur de qui devront jouer intégralement la solidarité et l'égalité des Français. — Ils ont droit à l'indemnisation de leurs biens** — J'y ai œuvré — Ils ont droit à la garantie de leurs intérêts matériels.

Il nous appartient de les intégrer dans la vie collective, de les loger, de les reclasser.

Ceci suppose la création d'emplois. Chez nous tous nos efforts doivent être faits pour créer des industries de transformation à partir de matières premières produites à Lacq.

Les crédits nécessaires doivent être fournis par l'Etat. Il suffira d'ailleurs de limiter nos prodigalités budgétaires à des Etats devenus indépendants et d'investir chez nous des sommes qui sont gaspillées quand elles ne s'accompagnent pas de la contre partie d'une quelconque fidélité.

Il faut **enfin que la détresse morale des rapatriés dans le malheur trouve chez nous une amitié compatissante, une fraternité toute humaine et une générosité agissante.**

Les rapatriés peuvent demain, comme hier, compter sur moi.

Trop de promesses ont été faites jadis à l'électeur sans les tenir.

Je n'en renouvelle qu'une : celle d'apporter comme hier dans l'accomplissement de mon mandat mon activité et ma jeunesse.

Je respecterai, vous le savez tous intimement, vos convictions politiques, vos croyances religieuses.

Je défendrai vos libertés. Seul l'amour du Béarn et de mon pays guideront mes actes et je les servirai avec loyauté.

Vive la République, Vive la France.

Docteur Guy ÉBRARD

André CASABONNET

IMP. LA RÉPUBLIQUE - PAU